



Elections communales 2026

Faites votre choix !

► Présentation des candidat-e-s

1er tour à la majorité absolue

Chaque voix compte !

► Comment voter ?

Le bulletin unique

Où et quand voter ?

► Déroulement du scrutin

Résultats des élections

Dates à retenir



08
MARS
2026



Chaîne WhatsApp



www.bretigny.ch/elections-communales-2026

Les candidat-e-s



Jean-Daniel COCHARD - Vice-Syndic sortant
Sapeur-pompier professionnel retraité - Chef d'entreprise
61 ans, marié, 1 fille

Au sein de la Municipalité depuis 2016, je suis une personne de terrain et à l'écoute des citoyennes et citoyens. Durant les deux législatures, je n'ai cessé d'œuvrer à l'amélioration des valeurs de notre Commune. Mes très bonnes connaissances techniques, notamment du réseau d'eau et des routes, ne peuvent que contribuer au bien de la communauté et apporter un réel soutien à mes futurs collègues. Je vous remercie de votre confiance jusqu'à ce jour et pour la suite.



Maxime MEIER - Municipal sortant
Avocat, 27 ans, célibataire

Après une première législature riche et inspirante, je souhaite, avec votre soutien, poursuivre mon engagement au sein de la Municipalité. Mes priorités : favoriser la participation citoyenne tout en étant à l'écoute, être attentif à une fiscalité attractive, assurer un développement harmonieux de notre village en proposant plusieurs logements protégés pour nos seniors et poursuivre les projets que nous avons lancés avec la Municipalité. Je vous remercie de votre confiance.



Christophe PACCAUD - Municipal sortant
Informaticien SAP, 47 ans, marié, 3 enfants

Depuis mon arrivée dans le village en 2011, j'ai progressivement tissé des liens profonds en transformant mon intérêt initial pour les affaires communales en une implication concrète et durable. Municipal depuis avril 2023, je souhaite m'engager pour une continuation naturelle au service à la communauté.



Mireille MANIAKINE
Assistante en soins et santé communautaire
61 ans, veuve, 4 enfants, 2 petits-enfants

Habitante de Bretigny depuis 1991 et membre du Conseil général. Sensible à la qualité de vie collective, à l'écoute de la population locale, je souhaite engager mon temps libre, mes connaissances et mes valeurs éthiques au service de notre village. En apportant une voix féminine, proche et attentive, j'aspire à contribuer à construire un cadre de vie solidaire, dynamique et respectueux.



Iprahim YILMAZ
Educateur spécialisé, responsable structure d'aide au logement
51 ans, divorcé, 4 enfants en famille recomposée

Arrivé à Bretigny-sur-Morrens il y a 10 ans pour m'installer avec ma compagne, j'y vis aujourd'hui pleinement intégré. Membre du Conseil général depuis 2 ans, je souhaite m'investir pleinement au service de ma Commune. J'aspire à un village dynamique, solidaire et respectueux de son cadre de vie. Mes objectifs sont le renforcement des liens sociaux, le soutien à toutes les générations et la construction d'un avenir durable et harmonieux pour notre Commune.



Retrouvez les présentations détaillées des candidat-e-s sur
www.bretigny.ch/elections-2026
ou via le QR-Code

Comment voter ?

Le bulletin unique

Dès le 9 février, vous recevrez le matériel électoral. Vous trouverez ci-après quelques règles d'utilisation du bulletin unique pour que votre vote soit valable.



Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
de Brestigny-sur-Morrens

Cochez au maximum 5 cases

1
correct faux correction

1^{er} tour

2 Liste d'entente

3

4

5

Ne pas découper ce bulletin

1 Utiliser uniquement le bulletin officiel
Cocher correctement (dans la case)

2 Mettre une croix dans la case du-
des candidat-e-s choisi-s

3 Possibilité d'ajouter un-e candidat-e
en inscrivant le nom manuscrit ET
en cochant la case correspondante

4 Cocher au maximum 5 cases sur
la liste
Le cumul des voix est impossible
(1 seul vote par candidat-e)

5 Ne pas découper le bulletin
Évitez les inscriptions
inconvenantes ou étrangères à
l'élection

Où et quand voter ?



Par correspondance

En courrier A, jusqu'au jeudi 5 mars

En courrier B, jusqu'au mardi 3 mars



En déposant votre enveloppe à

l'administration communale, dans la boîte
aux lettres, **réservée aux votations**



En présentiel, en vous rendant au bureau de vote de
l'administration communale, avec votre matériel électoral,
le dimanche 8 mars 2026 de 10h à 11h



**Rendez-vous sur le site du Canton pour
des informations complémentaires**

Déroulement du scrutin

Communication des résultats le 8 mars

11h00	Dans le courant de l'après-midi	Dès l'annonce des résultats
Fermeture du scrutin	Sonnerie des cloches Pilier public Site internet Chaine WhatsApp	Verrée offerte par la Municipalité à l'administration communale

Dates à retenir

8 mars	29 mars	26 avril
1er tour Majorité absolue (50% des votes + 1 voix pour être élu-e)	2e tour (dans le cas où un ou plusieurs candidat-e-s n'obtiennent pas la majorité absolue au 1er tour) Majorité relative Celle ou celui qui a le plus de voix l'emporte Délai de candidature 10 mars à 12h00	Election à la syndicature, dès 2 candidatures Délai de candidature 7 avril à 12h00 En cas de candidature unique, l'élection du 26 avril est annulée

**Voter c'est simple,
Voter c'est essentiel !**

